

LA SCOLARITE EN ESABAC

Les élèves recrutés en section ESABAC sont regroupés dans une classe de seconde et suivent les enseignements de tronc commun avec les autres élèves de la classe, à l'exception de l'histoire-géographie et de l'italien. Ils suivent en revanche un enseignement dispensé en italien en langue et littérature (4 heures par semaine) et en histoire-géographie (3 heures par semaine). Les programmes d'histoire-géographie et de littérature sont définis en commun par les autorités compétentes des deux pays, France et Italie.

A l'issue de la classe de seconde, les élèves pourront accéder aux différentes voies d'enseignement général et seront intégrés à une classe en fonction de la série qu'ils auront choisie : littéraire (L), économique et sociale (ES) ou scientifique (S).

Pendant trois années (seconde, première et terminale) les enseignements en italien en langue et littérature et en histoire-géographie se substituent, le cas échéant, aux mêmes cours en français selon les horaires hebdomadaires ci-dessous :

Classe de seconde :

Langue, Littérature et Civilisation (4 h) et Histoire-Géographie et Education Civique (3 h)

Classes de Première et de Terminale (séries L, ES OU S) :

Langue, Littérature et Civilisation (4 h) et Histoire-Géographie et Education Civique (4 h)

La scolarité en ESABAC s'accompagne d'échanges mis en place avec le lycée partenaire en Italie, le Lycée Machiavelli-Capponi de Florence.

LES EPREUVES DU BACCALAUREAT ESABAC :

L'élève passe toutes les épreuves de la série dans laquelle il est inscrit et

- une épreuve écrite d'histoire-géographie en italien.
- deux épreuves de langue et littérature (écrit + oral) en italien.

LYCÉE PIERRE DE FERMAT

Toulouse

Rentrée de septembre 2011



L'ESABAC est une section internationale créée en 2010 à l'image de l'ABIBAC franco-allemand ou du BACHIBAC franco-espagnol qui permet la double obtention du Baccalauréat (séries L, ES ou S) et de l'Esame di Stato italien par reconnaissance diplomatique et institutionnelle. Il s'agit d'un projet bi-national français et italien entériné par la signature de l'accord franco-italien le 24 février 2009 à Rome par les ministres de l'Education Nationale des deux pays.

Ce cursus s'articule autour de deux axes :

- un parcours de formation spécifique au Lycée,
- une éventuelle Période de Scolarisation Temporaire (P.T.S) auprès d'un établissement partenaire en Italie, le Liceo Macchiavelli-Capponi à Florence avec lequel est signé depuis 2009 une convention d'appariement.

Le cursus bilingue conjoint est de 3 ans (2nde-1ère-Terminale). Le projet met l'ouverture multiculturelle et la dimension européenne au cœur des apprentissages, et ce, dans le but d'obtenir, comme validation de l'ensemble de ces compétences et à l'issue d'un cursus triennal, un baccalauréat bi-national franco-italien au niveau d'exigences élevé, l'ESABAC.

QUI PEUT ETRE CANDIDAT ?

Pour bien réussir dans cette formation, les élèves doivent posséder un bon niveau en italien (niveau A2/B1 du cadre commun de référence européen) et un niveau scolaire satisfaisant dans toutes les disciplines. L'autonomie et la capacité de travail sont également des atouts souhaités compte tenu de la charge de travail supplémentaire induite par la formation. La motivation des élèves doit donc être assurée, mais même des élèves issus d'un enseignement en LV2 pourront réussir dans cette filière.

Le recrutement est académique et il n'y a pas de secteur prédéfini. Les candidatures hors secteur "Toulouse Centre" dérogent donc à la carte scolaire ; attention toutefois au fait qu'il n'est pas possible d'accueillir des élèves de seconde, première ou terminale à l'internat du lycée qui est exclusivement réservé aux étudiants de CPGE.

Les familles sont invitées à retirer le dossier de candidature auprès du lycée ou bien auprès du collège d'origine de leur enfant. Ce dossier sera évalué et visé par l'établissement d'origine. Le nombre de places offertes étant contingenté, les candidatures seront examinées par une commission académique.

MODALITES DE SCOLARITE

Le cursus ESABAC est une formation qui engage l'élève et sa famille pour les trois ans de la scolarité du lycée. La poursuite dans le cursus ESABAC en classe de première est fonction des résultats et du niveau atteint en fin de seconde.

Attention : les élèves qui ne dépendent pas du secteur scolaire du Lycée et qui démissionneraient ou ne seraient pas autorisés à poursuivre leur scolarité dans le cursus ESABAC devront obligatoirement intégrer l'établissement du secteur dont ils relèvent car la dérogation ne vaut que pour cette formation.

LES AVANTAGES ET LES OBJECTIFS DE L'ESABAC

La section ESABAC s'adresse à des élèves francophones désirant acquérir une bonne connaissance de la langue et de la culture italienne. Ils ont ensuite la possibilité de continuer leurs études en CPGE littéraires, économiques et commerciales ou scientifiques, dans les Ecoles de commerce ou de nombreuses filières universitaires sélectives comme les IEP. Le fait de posséder à la fois le baccalauréat et l'Esame di Stato italien peut également permettre de continuer des études dans une université française ou italienne. A ce titre, des universités françaises parmi les plus prestigieuses offrent la possibilité d'effectuer une double licence, par exemple en droit ou en sciences économiques. L'ESABAC permet de se constituer un dossier post-baccalauréat solide et constitue un véritable atout pour le curriculum vitae du candidat.

Au niveau de la capacité d'adaptation (culturelle, linguistique et fonctionnelle) il facilite bien souvent après un cursus de formation supérieure l'entrée dans le monde du travail.